

# Comité d'animation Reaap 05



Gap, le 11 octobre 2022

## Éléments de la rencontre *(cliquer pour un accès direct)*

- Lancement de la Mission d'accompagnement autour d'un bilan et de perspectives partagées sur l'animation du REAAP
- Report des Journées des familles 2023 à 2024
- Calendrier de l'Appel à projets 2023 – Lancement le 15 novembre
- Un nouveau dispositif : lieux ressources de soutien à la parentalité en expérimentation
- Les conventions territoriales globales (CTG) sur le département
- Questions diverses

**PROCHAIN COMITÉ D'ANIMATION**  
**le Mardi 7 février 2023 - 9h30**

## Participants

- AIMARD Camille – Référente du bassin Serrois Laragnais - Association L'Île aux enfants
- BARTHÉLEMY Marie – Conseillère technique territoriale – Parentalité - CCSS 05
- BELLON Caroline - Référente du bassin Buëch-Dévoluy – Centre social rural de Veynes
- BERTRAND Rachel – Responsable de service - UDAF 05
- BOMPARD Sylvie – État – DDETSPP 05 – Assistante administrative – Mission appui territorial, animation, ingénierie
- BOSSENEC Marie – MSA Alpes Vaucluse - Responsable de secteur dept 04 05 - Service Action Sanitaire et Sociale
- BOUDEY Benoit – Département - Agence territoriale de Gap Drach Buech
- CABAUSSSEL Lise – Référente du bassin Champsaur-Valgaudemar – Centre social Planet Champsaur Valgo
- DAUDÉ Raphaëlle – Animatrice départementale Reaap 05 - UDAF 05
- FIALON Christophe - Référent du bassin Briançonnais - MJC Centre social Briançonnais
- GROLEAUD Amelie – Référente du bassin Guillestrios Queyras - Centre social ACSSQ
- GIRAUD Laurent - Département - Agence territoriale de Gap-Durance
- LE MARTELOT Julien - Référent du bassin Gapençais - Association ADELHA
- ORSINI José – Président UDAF 05
- WOS Thomas – Responsable du service ASS – CCSS 05

## Excusés

- ASSANDRI Martine – DSDEN
- MERIGHI Elisabeth - Référente du bassin Embrunais-Savinois - Association Euroscope
- NGUYEN-BINH-DONG Emmanuel – Département des Hautes-Alpes - Directeur des Solidarités en territoire.
- NOËL Marilyne – Directrice adjointe - CCSS 05

## LANCEMENT DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR D'UN BILAN ET DE PERSPECTIVES PARTAGÉES SUR L'ANIMATION DU REAAP

### Pourquoi cette mission ?

L'Udaf des Hautes-Alpes, animatrice départementale du REAAP, souhaite dresser un bilan prospectif du fonctionnement de l'animation du réseau depuis 2018. Cette volonté s'appuie sur plusieurs raisons :

- La présente convention d'animation se termine fin 2022 et le dernier bilan réalisé date du mois d'août 2017,
- L'Udaf constate qu'il est difficile aujourd'hui pour les professionnels référents de l'animation (départementale et territoriale) d'établir des feuilles de route à leur mission d'animation.
- Le réseau REAAP connaît depuis environ 3 ans des changements majeurs d'interlocuteurs au sein des structures partenaires du Comité d'animation ; il n'y a pas eu véritablement de temps d'appropriation collective des réflexions passées et d'actualisation des enjeux par les acteurs en présence,
- A l'occasion du changement de direction à la CAF en 2020, l'Udaf avait exprimé la volonté de repenser l'organisation du réseau,
- Le contexte actuel des politiques publiques liées au secteur des familles est riche, mouvant, et questionne les enjeux autour de la politique de soutien à la parentalité et des services aux familles,

La prestataire retenue pour réaliser cet accompagnement est Verena Sabatino de *Vision Coaching*. **Tous les membres du comité d'animation seront sollicités à l'occasion de ce travail qui se déroulera d'octobre 2022 à février 2023.**

### Les étapes de la démarche d'accompagnement :

- co-réalisation du bilan avec l'animatrice départementale, les animateurs de bassin, les autres membres du comité d'animation : entretiens individuels et collectifs, puis rédaction d'une synthèse du bilan par la prestataire.
- 1er séminaire collectif (membres comité d'animation) 1/2 journée : présentation de la synthèse, réflexion autour des ressentis, freins et leviers
- Partage et échange autour de la synthèse et des enjeux en interne au sein de chaque structure membre du comité.
- 2ème séminaire collectif (membres comité d'animation) 1 journée : définir une stratégie d'animation du REAAP. Co-élaboration des enjeux, perspectives, pistes d'actions et priorisation
- Livraison et présentation du livrable, 1h lors d'un comité d'animation : synthèse bilan, séminaire, préconisations.

### Réactions au lancement de cette démarche de ce travail de bilan et de prospective :

- Thomas Wos pour la CCSS : la parentalité évolue toujours et très vite ; ce sera l'occasion d'identifier comment les professionnels vivent cela (de nouveaux dispositifs voient le jour, comment chacun se situe par rapport à ces nouvelles perspectives) ; mais aussi quels nouveaux regards porter et quelles complémentarités, transversalités chercher entre nos actions et les autres dispositifs en cours, médiation familiale, LAEP, CTG.... Quels sont les obstacles éventuels ?

Le REAAP est au carrefour de l'ensemble des dispositifs/politiques parentalité et peut permettre de recenser les obstacles.

- Julien le Martelot : cela ressemble à un travail d'actualisation des données, de mise à jour, qui est nécessaire, car tout bouge très vite.
- Lise Cabaussel : ce travail fait partie d'une actualisation plus générale ; beaucoup de choses sont à réinterroger. C'est le bon moment dans le calendrier.
- Marie Bossenec pour la MSA : ce travail est bienvenu (et répond à un besoin personnel), prendre le temps c'est bien ; qui fait quoi comment ? Cela pourra permettre de répondre à un besoin fort actuel, celui de générer plus de fluidité entre les membres du Comité d'animation, référents de bassin, institutions, etc sur la parentalité, en terme de vision et d'actions.
- Messieurs Boudey et Giraud du Département : la démarche est en effet très intéressante ; le seul problème va être celui de la temporalité et de la disponibilité du Département. Mais il est important que le Département soit présent. Notons déjà que le département compte des territoires divers dont les besoins sont très différents. Tous les services n'ont pas forcément la même vision et des besoins partagés.
- Mme Bompard pour l'État : idem la fin d'année est déjà très chargée mais l'initiative est bonne et bienvenue.
- José Orsini pour l'UDAF : L'objectif final pour l'UDAF est de remettre les besoins au centre et les spécificités de chaque territoire seront prises en compte.

DATES : (cf mail du 26 octobre 2022)

- les entretiens individuels et collectifs pour la réalisation du bilan sont en cours actuellement.
- **Le 1er séminaire collectif "Le bilan" : 1er décembre 2022 de 10h à 13h à Gap**
  - > présentation de la synthèse, réflexion autour des ressentis, freins et leviers de ce bilan. Cet entretien concerne tous les membres du Comité d'animation.
- **Partage et échanges autour de ce bilan et des enjeux du REAAP en interne au sein de vos structures respectives : du 1er décembre au 16 janvier.**
- **Le 2ème séminaire collectif "Les perspectives" : 1 journée 16 janvier 2023 à Gap**
  - > définir une stratégie d'animation du REAAP. Co-élaboration des enjeux, perspectives, pistes d'actions et priorisation. Cet entretien concerne tous les membres du Comité d'animation.
- **Prochain Comité animation : le 07 février 2023.**
  - > Une heure de cette réunion sera dédiée à la présentation des conclusions de l'accompagnement.

## REPORT DES JOURNÉES DES FAMILLES 2023 À 2024

Voici les principaux éléments d'analyse de l'organisation des Journées des familles en 2021 (Cf présentation détaillée du Bilan et analyse des journées des familles 2021 en PJ) :

### Fréquentation

- > environ 800 familles et 2200 personnes ont participé aux actions dans le département
- thématique qui semble avoir bien raisonné avec les besoins des familles
- des chiffres satisfaisants étant donné le contexte sanitaire
- confortent le succès des JDF au fil des ans et la pertinence d'une action de communication départementale.

- c'est plus qu'en 2018 (2000 personnes) mais la mobilisation dans la majorité des bassins a été moindre que les autres années (importante fréquentation dans le Champsaur avec un autre festival)
- des parents jeunes enfants même dans des actions destinées aux adolescents
- Beaucoup de « néo-ruraux » mais aussi nouveaux publics de certains quartiers (Briançon)
- de plus en plus de pères avec leur(s) jeune(s) enfant(s)

### Programmation

- couverture des différents âges appréciée par les parents
- belle diversité de propositions à la fois dans le contenu et dans le format
- programme sous forme d'agenda et de cartographie à jour en direct
- des actions parents/enfants majoritairement
- le nombre d'actions décroît avec l'âge des enfants du public cible
- des formats d'action privilégiant aussi le public parents-enfants
- une majorité d'actions portée par des structures stabilisées et bien ancrées sur le territoire

### Financements

- confiance et appui financier renouvelés
- environ 3200€ n'ont pas été utilisés par les bassins ! (La CCSS n'a donc pas versé l'acompte total en fin d'action.)
- un budget communication supérieur aux prévisions (115%)
- réponse AAP 2021 seulement pendant l'été : a beaucoup compliqué la programmation des JDF !

### Communication

- Organiser un meilleur partenariat avec l'ensemble des partenaires institutionnels du REAAP pour une meilleure diffusion, en particulier avec l'Éducation nationale mais aussi sur le site de la CAF par ex.
- Difficulté à trouver des relais
- Bonne expérience de la diffusion par un professionnel sur le gapençais
- Se faire mieux conseiller sur la com : couleurs trop « petite enfance » ? Trop d'unité départementale et manque de lisibilité sur chaque action ?
- miser plus sur une communication locale ? programme par territoire ?

En conclusion, l'événement « Journées des familles » reste un bon outil de mobilisation locale, qui maintient la dynamique sur les territoires.

Pour la prochaine édition, il faudra veiller à :

- mieux réfléchir au plan de communication
- travailler davantage les relations partenariales (notamment dans le cadre des CTG).
- revoir la répartition du budget
- mobiliser les partenaires locaux dans l'organisation
- réfléchir aux zones blanches

Il a été décidé que **la prochaine édition ne se fera pas en 2023 mais en 2024**. Pour plusieurs raisons :

- l'année 2023 sera marquée par la signature de la nouvelle COG pour la CCSS. De ce fait, il est impossible aujourd'hui de garantir le respect du calendrier de l'appel à projet (réponses au 31 mars),

et donc derrière le respect du calendrier pour l'organisation des Journées des familles avec la difficulté de réaliser la programmation et la communication autour de l'événement dans les temps ;

- cela permettra de pouvoir travailler de manière plus approfondie sur le bilan de l'animation qui est en cours ;
- cela permettra de concentrer l'année 2023 à une réflexion approfondie autour de la communication du REAAP ;
- cela sera également plus cohérent avec le calendrier des nouvelles conventions d'animation, des CTG, de la mise en place du SDSF, de la nouvelle COG.

2023 doit tout de même réussir à mettre en avant des actions phares ; des efforts de communication devront être faits.

## CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS 2023 – LANCEMENT LE 15 NOVEMBRE

### Calendrier :

- Lancement de l'appel à projet : 15 novembre 2022
- Clôture de l'appel à projet : 31 janvier 2023
- Instruction et Comité de programmation en février
- Comité de financeurs : début mars
- Envoi des notifications fin mars ; mais cela reste hypothétique pour 2023 (signature COG par la CCSS)

Les projets au fil de l'eau sont à présenter à la CCSS et à la MSA jusqu'au 1er novembre.

Question de la mobilisation des parents : de manière récurrente, les référents de bassin font remonter le fait que les parents participent plus facilement à des ateliers thématiques quand il s'agit d'ateliers parents/enfants pendant lesquels systématiquement, les parents sont amenés à évoquer des questions de parentalité. Il s'agit d'aller au plus près des parents avec des ateliers pratiques avec les enfants. Aujourd'hui le challenge est de faire sortir les familles de chez elles. **Ceci devrait être pris en compte dans les critères de sélection des projets, qui questionnent toujours les animateurs REAAP.**

Par ailleurs à noter que les parents font de plus en plus des demandes individuelles mais qui ne rassemblent pas forcément en collectif.

## UN NOUVEAU DISPOSITIF : LIEUX RESSOURCES DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ EN EXPÉRIMENTATION

La mise en place de ce nouveau dispositif CCSS fait suite à une expérimentation d'offre de service réalisée dans d'autres départements.

La réflexion part du constat suivant : 2 parents sur 5 estiment que leur rôle est difficile à assurer. Le premier réflexe des parents est de se tourner vers la famille, les amis pour trouver des ressources ; mais d'autres parents sont démunis.

Certains départements proposent déjà des lieux ressources de formes très différentes.

La CNAF a proposé une troisième ligne budgétaire : *volet 3 lieu ressources du Fonds national parentalité* (le volet 1 et 2 financent l'animation et les appels à projets REAAP).

Il s'agit pour ces lieux de **répondre directement à un besoin local qui est non couvert**. Les champs couverts par la parentalité sont vastes et il existe pour y répondre des acteurs spécifiques (Médiation familiale, LAEP, CLAS, espaces rencontre, TISF, RPE ...). Il s'agit d'améliorer l'accès à l'information.

Il doit s'agir d'un équipement d'une certaine envergure, qui propose :

- **un accueil inconditionnel**
- **un lieu d'écoute, d'information, d'orientation**. A une question d'un parent le lieu doit proposer une information ou une réponse soit directe soit par orientation.
- **de l'appui aux collectifs de parents**, à des projets à construire avec les parents.

**Un centre social ne peut être un lieu ressource**. Les frontières sont proches en effet : le centre social couvre beaucoup de champs ; le lieu ressource doit refléter le fait qu'il y a un « trou dans la raquette » dans le domaine de la parentalité et donc travailler en complémentarité avec le centre social.

Le territoire doit être défini. **Un lieu d'accueil doit être identifié mais des actions itinérantes sont possibles**.

L'enveloppe est limitée et **aujourd'hui il n'est pas possible de déployer le dispositif sur le département**. Mais il devrait y avoir une **montée en charge dans les années à venir**.

Aujourd'hui seule une expérimentation avec *Grandir ici* à Gap (*Café des familles*) est en cours. Il s'agira d'en faire le bilan d'ici un an environ et alors le dispositif pourra s'ouvrir sur d'autres projets.

#### Réactions :

- L'itinérance serait vraiment pertinente sur notre territoire.
- cela rappelle les *Point information famille* (par exemple celui porté par le CCAS à Briançon). Il était là complexe de trouver la complémentarité avec les autres services aux familles comme ceux de la MJC.
- Vallouise : un café associatif collectif devient un acteur important du territoire et pourrait être intéressé par cette action.
- Veynes : le nouvel espace jeune pourrait accueillir ce projet (actions de l'espace en partenariat avec le CISPD).
- Une prospective par la CCSS sur les différentes formes de projets qui existent sur d'autres territoires serait bienvenue.

## LES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES (CTG) SUR LE DÉPARTEMENT

C'est un dispositif en place depuis 2018. Il en existe 9 aujourd'hui sur le département. Les CTG viennent remplacer les contrats enfance jeunesse entre la CCSS et les communautés de communes. Les signatures se font avec des communautés de communes mais aussi parfois avec des communes en fonction des compétences en place dans les collectivités sur chaque territoire.

Deux ont été signées en 2018 territoires du Buëch Dévoluy et de Serre-Ponçon.

L'objectif est que les 9 conventions soient signées d'ici fin 2022.

- 5 sont signées aujourd'hui sur les territoires de : Champsaur-Valgaudemar, Pays des Ecrins, Gap, Buëch Dévoluy et Serre-Ponçon (2 à renouveler sur les territoires du Buëch Dévoluy et de Serre-Ponçon)

- 4 sont encore à signer : sur les territoires du Briançonnais, du Guillestrois Queyras, de Serre-Ponçon Val d'Avance et du Sisteronnais Buëch.

**La CCSS souhaite que les CTG soient très en lien avec le REAAP** (pour établir un diagnostic ? un plan d'action?). **Il s'agit de favoriser cela sur les territoires. Aujourd'hui il y a un tâtonnement dans le partenariat effectif entre le REAAP et la coordination des CTG** (quand elle est en place). **Il s'agit de clarifier sur chaque territoire les questions de posture et place de chacun.** Un référentiel des fiches de poste de coordination est à réaliser par la CCSS avec les collectivités. **Le référent REAAP doit inscrire son action dans les CTG.** Idéalement une fiche action parentalité devrait exister dans chaque CTG.

## QUESTIONS DIVERSES

- José Orsini pose la question de la **reconduction des Conventions d'animation** entre la CCSS et les structures portant l'animation du REAAP : l'échéance arrive à décembre 2022. Qu'en sera-t-il au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ? Les animateurs travailleront sans convention et donc aussi sans garantie de financement de cette activité.
- Christophe Fialon au sujet de l'animation REAAP dans le Briançonnais : il est impossible aujourd'hui de savoir précisément comment l'animation du REAAP sera assurée.
- MSA : Clarification à venir des missions et des aides MSA (individuelles ou de structure) .
- Département : démarche d'ouverture des Maison des solidarités aux partenaires de leur territoire.

José Orsini remercie les partenaires et salut une réelle volonté de travailler ensemble dans ce collectif.

**PROCHAIN COMITÉ D'ANIMATION**  
**le Mardi 7 février 2023 – 9h30**